LE PRINCIPE

DES

NATIONALITÉS.

Concordiâ parvæ res crescunt ; discordiâ magnæ dilabuntur.

LE PRINCIPE

DES

NATIONALITÉS

LECTURE PUBLIQUE

faite devant l'Institut-Canadien, à Montréal, le 1er *Décembre* 1864.

PAR M. GONZALVE DOUTRE.



Montréal :

TYPOGRAPHIE DU JOURNAL « LE PAYS »

1864.

PREFACE.

Le premier décembre 1864, je faisais une lecture à l'Institut-Canadien sur le Principe des Nationalités. Mon but n'était pas de plaider en faveur de la confédération des provinces britanniques de l'Amérique du Nord : je n'y ai pas même pensé. Si j'ai abordé le sujet de la confédération, ça n'a été qu'à un point de vue tout-à-fait philosophique ou plutôt social. Prenant pour point de départ les relations de l'homme avec ses semblables, une des principales bâses du droit naturel, je suivais pas à pas les conséquences de ces relations en les appliquant à notre état de société. Je m'efforçais de démontrer que nous n'étions pas comme le sont la France et l'Angleterre, dans une position à parler de nationalité.

Le Canada, ou mieux le Nouveau Monde, étant ouvert aux migrations de tous les peuples, ne devait pas former autant de nationalités qu'il renfermait de fractions de peuples, mais bien une seule et même nationalité, basée sur les intérêts et les besoins identiques de ses habitants. On a pris texte de cette prétention pour dire que nous voulions voir la matière, les intérêts et la satisfaction des besoins prévaloir sur la morale. C'est un préjugé bien enraciné en Canada que de croire la morale d'un peuple bien distincte de ses intérêts. Nous n'aurions qu'à demander, pour faire voir le ridicule de cette croyance, si l'intérêt bien entendu n'est pas la morale elle-même.

Je commençais ma lecture en démontrant que le Canada ne devait former qu'une seule nationalité : la nationalité canadienne. Je continuais en disant que la proximité des provinces britanniques obligerait un jour ou l'autre le Canada à s'unir avec ces provinces et à ne former qu'une seule et même nationalité, que l'on appellerait comme l'on voudrait, le nom ne faisant rien à la

chose. J'ajoutais que plus tard, le Nouveau Monde sentirait inévitablement le besoin de concentrer ses forces pour maintenir sa prospérité sur le continent, et par là unirait toutes les parties distinctes de nationalités pour n'en former qu'une seule et même nation.

Les lecteurs verront par ma lecture que je vais au devant des coups, en prouvant que mes théories ne sont ni un rève, ni une utopie.

Voilà ce qui a tant excité les amis du *statu quo*, les prétendus défenseurs de la nationalité canadienne-française, qui, en voulant s'assurer la suprématie sur les autres nationalités, n'a créé que la division et l'inimitié parmi ses membres ; division et inimitié qui ont été la cause de notre infériorité industrielle relativement aux anglais du Bas et du Haut-Canada.

Comme nous aurions été forts, si les canadiens français avaient été unis entr'eux et libéraux envers les autres !

J'émettais dans ma lecture toutes ces opinions avec modération et sang-froid. On

voudra bien croire que je n'avais aucun doute sur tout ce que je disais, et que je n'ai fait que formuler la plus sincère conviction. Voilà ce qui a tant irrité mes ennemis qui ne savent pas ce que c'est qu'une conviction, depuis qu'ils vivent du brocantage des principes politiques. Ces messieurs ne s'occupent pas du tout d'être blancs aujourd'hui et noirs demain. Si vous les accusez, ils vous répondent en jetant de l'eau dans leur couleur primitive afin de la dénaturer.

Un journal tout neuf à Montréal, mais dont les rédacteurs sont de vieux *roués* de la presse, m'a pris à partie, et cela de la manière la plus étrange.

L'Union Nationale, que vos lecteurs connaissent tant soit peu, avait envoyé un de ses collaborateurs, M. David, à l'Institut-Canadien, pour entendre d'abord et critiquer ensuite ma lecture. Ce n'est pas la première fois que M. David se charge d'un tel rôle. Loin de regretter qu'il fût présent, j'en étais heureux. Les journaux ont eu tort de croire que je craignais d'émettre mes

principes en plein jour. J'aurais voulu une salle plus grande, un auditoire plus nombreux.

Je m'attendais naturellement à une critique de M. David, critique parsemée de ces mots si gentils qui composent la chanson de tous les ennemis de l'Institut. Aussi parut-elle trois jours après. Elle remplissait deux colonnes de *L'Union Nationale*, et contenait ce qui suit à mon adresse :

« Foulant aux pieds les sentiments les plus nobles de la nature humaine, attaquant l'ordre même établi par la Providence, le savant lectureur pose en principe : que les peuples comme les individus ne doivent avoir d'autre but que le progrès matériel, et que les distinctions nationales s'opposant à ce progrès, on doit chercher à les faire disparaître. »

Voir ci-dessous ma réponse à M. David que l'*Union Nationale* a eu l'honnêteté de refuser (Nos. 1 et 2).

« Partant de ces données il condamne, il flétrit les peuples qui, pour rester fidèles à leurs traditions nationales, aux souvenirs

glorieux de leurs ancêtres, sacrifient leurs intérêts matériels. »

Voir aussi ma réponse (No. 4).

Ensuite M. David, venant de tuer Goliath avec une fronde, et ne voyant que des pygmées autour de lui, s'écrie avec l'autorité d'un patriarche :

« Il est toujours choquant d'entendre proclamer des principes et des sentiments si flétrissants, mais quand ils partent de la bouche d'un jeune homme, on éprouve plus de pitié que de colère. Ces sentiments ne sont point naturels dans le cœur du jeune homme ; l'*amour-propre, le désir de se faire une réputation d'esprit fort peuvent seuls les inspirer*. Il est de bon ton, paraît-il, maintenant de se vieillir pour excuser la froideur de ses sentiments et le scepticisme ridicule dont on aime à l'entourer ; ON ROUGIT DE CETTE VIVACITÉ DE SENTIMENT ET DE CE NOBLE ENTHOUSIASME POUR LE BEAU ET LE VRAI, SI NATUREL AUX JEUNES AMES QUE LE VICE OU DE SORDIDES INTÉRÊTS N'ONT PAS DESSÉCHÉES. On veut paraître homme sérieux, homme posi-

tif à tout prix, en se dépouillant même DU PLUS BEL APANAGE DE LA JEUNESSE. Mais sachez donc, *précoces vieillards*, que tout s'enchaîne dans l'ordre moral, comme dans l'ordre physique et politique, et que détruire le sentiment national, c'est affaiblir et briser le lien qui unit entre elles les familles et les sociétés. »

Dans tout ceci vous voyez d'abord M. David, abusant de sa force, de sa fronde, m'injurier et me calomnier ; ensuite vous le voyez partir d'un faux point de vue pour tomber dans des tirades où les termes sonores usurpent la place de la raison : *nugæ canores.*

« Le citoyen qui trahit sa patrie est aussi lâche que celui qui trahit sa famille. L'honneur de la patrie n'étant que l'extension de tous les autres sentiments de l'âme, celui qui ne le possède pas ne possède pas les autres et par conséquent manque de cœur. Or l'amour de la patrie n'étant autre chose que l'attachement à la langue, à la religion et à tous les éléments constitutifs de sa nationalité, celui qui prêche le sacrifice de ces élé-

ments nationaux manque nécessairement d'un des plus nobles attributs de la nature humaine et il ne devrait pas s'en vanter. Mauvais fils, mauvais père, mauvais époux, mauvais citoyen, dit-on souvent, c'est naturel, on est l'un ou l'autre en vertu du même principe. Et on s'en vient dire après cela que l'attachement d'un peuple aux éléments essentiels de sa nationalité est un préjugé, un obstacle au progrès de l'humanité ! Mais alors accusez en Dieu lui-même, prenez-vous en à l'ordre établi par sa divine Providence.»

Voir ma réponse (Nos. 6 et 7.)

Et tout cela est dit en posant comme principe que la France est notre patrie.

« Nous ne parlons pas que du progrès matériel, mais surtout du progrès moral et intellectuel qui mérite bien, après tout, qu'on s'occupe de lui. Car, quoiqu'en dise M. le lectureur, il y a autre chose que des intérêts purement matériels dans le monde, il y a les intérêts moraux et intellectuels, et autant l'âme l'emporte sur le corps, autant ceux-ci l'emportent sur ceux-là. Au risque de vous déplaire, nous vous dirons que Dieu

a bien fait ce qu'il a fait, et croyez-moi il est un peu tard, maintenant que le monde marche depuis six mille ans, de défaire son ouvrage.»

Voir ma réponse (Nos. 9 et 10.)

La dernière partie de la citation est magnifique ; comme elle découle de la première ! Qui vous a parlé de défaire l'ouvrage de Dieu ? D'abord qu'entendez-vous par ouvrage de Dieu ? serait-ce autre chose que la terre, le ciel, l'eau, les êtres animés et inanimés etc., etc. ? seriez-vous organisés à l'*Union Nationale* de façon à prendre des vessies pour des lanternes ?

Enfin, comme bouquet, nous lisons ce qui suit :

« Mais nous avons applaudi avec eux à l'idée de la reproduire sur les journaux. Nous pouvons les assurer qu'ils ont tort de croire qu'aucun journal ne voudra se prêter à leur désir, nous sommes prêts à leur rendre ce service ; les colonnes de notre journal leur sont ouvertes. »

Ce qui prouve que ma lecture n'était pas si atroce, si abominable !

Remarquons que tout cela est dit comme devant faire plus de bien à l'*Union Nationale* qu'à moi.

Pour détromper l'*Union* et lui faire voir qu'à l'Institut Canadien personne n'a honte de ses opinions, je lui envoyai ma lecture quelques jours après. Les lecteurs comprendront que je devais relever les erreurs, les mensonges et les insinuations grossières dans lesquelles était tombé M. David, que je considérais autrefois comme un adversaire loyal. Aussi une lettre accompagnait-elle ma lecture. Quatre à cinq jours se passèrent sans que l'*Union Nationale* publiât ou accusât simplement réception de mes lettre et lecture.

Pour m'injurier et me calomnier, presque tous les journaux s'étaient emparés, dans l'intervalle, d'une analyse de ma lecture, publiée dans le *Pays*, sous la responsabilité de son rédacteur, analyse qui, tout en étant trop flatteuse pour moi, renfermait quelques inexactitudes.

Par le silence que l'*Union Nationale* me forçait de garder vis-à-vis du public, et que

plusieurs personnes ont dû attribuer à la crainte, chez moi, de publier ma lecture, ma position devenait ridicule : elle n'était plus tenable. J'envoyai alors deux de mes amis s'enquérir auprès des rédacteurs de l'*Union* de la décision à laquelle ils en étaient venus relativement à la publication de ma lecture et de la lettre qui l'accompagnait. Voici le compte-rendu de la mission de ces messieurs. Le public y verra une preuve éclatante de l'honnêteté, du courage et de la bonne foi de cette feuille qui, puisqu'elle s'appelle nationale, devrait au moins représenter le caractère de la nation canadienne dont la loyauté est un des traits les plus saillants :

Montréal, 10 décembre 1864.

A GONZALVE DOUTRE, ECR.

Monsieur,

Nous accusons réception de votre lettre datée d'hier.

Conformément au désir exprimé dans cette lettre, nous nous sommes rendus dès

hier, vers quatre heures de l'après-midi, au bureau de l'*Union Nationale*.

Il n'y avait en ce moment dans le bureau que Médéric Lanctôt, Ecuier, l'un des collaborateurs, et c'est à lui que nous nous sommes adressés.

Au nom de la collaboration de l'*Union Nationale*, M. Lanctôt a répondu aux questions que nous lui avons adressées de votre part : qu'en effet l'*Union Nationale* avait reçu de vous une correspondance adressée à L. O. David, écuier, et une copie de votre lecture prononcée à l'Institut-Canadien, mais qu'elle n'en avait pas encore accusé réception parce que ces documents étaient restés jusque vers cette heure sous considération.

A la troisième question de votre lettre, M. Lanctôt a répondu que l'*Union Nationale* n'insérerait pas dans ses colonnes les *documents* tels qu'elle les avait reçus.

Ayant alors demandé si au moins l'*Union Nationale* publierait soit la correspondance seule, soit la lecture seule, on nous a fait cette réponse : qu'ayant reçu les deux docu-

ments avec demande de les insérer l'un et l'autre dans le journal, on ne croyait pas avoir le droit d'en publier un à l'exclusion de l'autre, mais que si demande était faite de publier l'un ou l'autre, la collaboration en déciderait.

M. Lanctôt nous a encore déclaré que M. David, dans l'article dont vous vous plaignez, n'ayant fait aucune insinuation blessante contre votre caractère, il n'y avait rien à changer dans cet article—et que sur ce point il conviendrait de préciser davantage vos griefs.

Poursuivant jusqu'au bout vos instructions, nous avons alors signifié à M. Lanctôt votre résolution bien arrêtée de livrer tous ces faits à la publicité.

En même temps que la présente, nous vous transmettons les manuscrits de votre lettre et de votre lecture qui nous ont été remis sur votre demande.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

Vos obéissants serviteurs,

W. LAURIER,

A. GEOFFRION.

Tel est le résultat de la mission de Messieurs Laurier et Geoffrion auprès de l'*Union Nationale.*

On ne peut pousser plus loin et l'astuce et la mauvaise foi.

La Collaboration me voit attaqué par presque tous les journaux français du Bas-Canada, et pendant ce temps elle garde. . . *sous sa considération* ma réponse à son compte-rendu, la seule cause de toutes ces attaques. Tout le monde conviendra que ma réponse n'est qu'une légitime défense aux imputations injurieuses contenues dans l'article de M. David.

Mais là n'est pas tout l'odieux. L'*Union Nationale* m'invite à me servir de ses colonnes. J'accepte cette invitation toute gratuite, bien confiant dans l'honnêteté de messieurs les collaborateurs. Mais aussitôt rendu chez eux, rien de plus pressé que de me tenir dans l'antichambre, et de me mettre à la porte à la première protestation de ma part.

Ne croyons pas que M. David, qui, paraît-il, a reçu les étrivières de ses supérieurs dans la collaboration, pour sa politesse, aît

retiré son invitation. Loin de là, elle existe en son entier, et le public est toujours sous l'impression que je n'ose livrer ma lecture à la publicité.

Mais taisons-nous, la collaboration a ma lecture sous considération ! Son intelligence est bien lente à produire ! Il est malheureux que le sort de la nationalité canadienne-française soit laissé entre ses mains.

Voyez maintenant quelle honnêteté, quelle franchise ! On ne veut pas publier ma lettre et ma lecture *telles que reçues*, sous le prétexte que l'une est tellement liée à l'autre qu'il est impossible de publier la lettre sans la lecture ou *vice versâ*. D'abord l'*Union Nationale* était obligée de publier ma lecture, suivant son engagement ; ensuite le compte-rendu publié dans ce journal était si injurieux et si faux que tout honnête journal ne pouvait en conscience refuser ma défense dans ses colonnes.

Ah ! On me demande de préciser mes griefs ! Le venin et l'injure répandus à profusion d'une manière générale sur un sujet particulier ne peuvent être indiqués ; on les

sent, on en est abreuvé; mais on n'en peut saisir la trace, l'origine et le but.

M. David insulte tous ceux qui pensent comme moi et cela à propos des opinions émises dans ma lecture; et on a l'effronterie de me demander de préciser les griefs !

M. David prétend que ma lecture *fourmille de contradictions*, et on me blâme de m'en formaliser !

M. David me fait dire des faussetés, des blasphèmes, et on s'étonne que je cherche à me disculper ! M. David me fait *fouler aux pieds les sentiments les plus nobles de la nature humaine*, et la collaboration refuse d'accepter ma protestation !

M. David dit que j'ai proclamé des *sentiments flétrissants*, et je n'aurai pas à m'en trouver blessé !

M. David dit que mon âme et celles de ceux qui partagent mes opinions, sont *desséchées par le vice et par les intérêts sordides*, et je resterais insensible à cette injure !

M. David dit que je ne possède pas le *sentiment de l'honneur*, et je souffrirais en silence cette nouvelle insulte !

Et on me demande de préciser mes griefs! Serait-ce à dire, Messieurs les Collaborateurs, que l'emploi des injures vous est si familier que vous n'êtes plus à même d'en connaître la portée, les conséquences!

Et vous voulez maintenant que je tente l'épreuve d'un nouvel envoi de ma lecture ou de ma lettre seulement.

Merci, messieurs, j'en ai assez de vos procédés.

Le public saura mettre une ligne honorable de démarcation entre vous et moi.

Il est malheureux pour l'*Union Nationale*, que la collaboration n'ait pas pris *sous considération* l'article de M. David; car il est tout probable qu'il n'aurait pas vu le jour. Outre les incohérences de style, il y a des contradictions effrayantes et des points de vue faux. Ainsi M. David considère les Canadiens-Français comme un peuple et la France comme notre patrie. Tout cela n'empêche pas M. David de nous parler de l'Amérique, comme renfermant un seul et même peuple, et de la comparer à la France.

Décidément M. David n'est pas compétent à juger les contradictions des autres. Il devrait d'abords étudier à ne pas en faire lui-même.

Je tenais à exposer au public les circonstances qui m'avaient empêché de publier ma lecture dans l'*Union Nationale.* Je n'ai aucun doute que cet exposé me lavera des imputations injurieuses que les journaux ont formulées contre moi.

L'*Union Nationale* me jette le gant, et quand je le relève, elle fuit la lutte ! Eh bien ! cette lecture qu'elle s'est offerte à publier et qu'elle refuse maintenant, je la livre au public dans les colonnes du *Pays.* Je ne crains nullement pour moi le verdict qu'il rendra : je tiens haut et ferme le drapeau de mes principes et je ne recule point devant leurs conséquences. Mais je le redoute pour elle, qui n'a pas agi honorablement et qui, après m'avoir offert le combat, m'avoir même porté d'ignobles coups, m'ôte l'occasion de me défendre.

C'est la tactique des lâches et des hypocrites : la ruse et la mauvaise foi en imposent souvent aux masses. C'est sur cela que compte l'*Union Nationale*.

GONZALVE DOUTRE.

LE RATIONALISME

ET LA

CONFÉDÉRATION.

A M. L. O. DAVID,

Collaborateur de " L'Union Nationale."

Monsieur,

Je viens de voir l'*Union Nationale* de samedi dernier, sur laquelle je lis un article, signé de vous, et intitulé : « *Le Rationalisme et la Confédération,* » en réponse ou plutôt en réfutation d'une lecture que j'ai faite jeudi dernier à l'Institut Canadien sur la nationalité.

Je ne sais à quoi je dois attribuer l'absence de mon nom dans tout cet écrit. Si

c'est dû à la pitié qui parait vous gagner à mon égard, je dois vous informer que je ne mérite pas cette pitié. Je suis d'âge à avoir le droit d'exprimer mon opinion, et je crois que sous ce rapport nous sommes tous deux de *précoces vieillards* (*sic*).

Vous mettez à ma disposition les colonnes de « l'*Union Nationale*, » avec la prétention un peu hasardée que mes écrits serviront mieux votre cause que la mienne. Nous laisserons l'avenir décider une question aussi importante. Quant au présent, je vous laisse la supériorité du style, mais non celle de la cause.

Je vous envoie ma lecture telle qu'elle a été lue. En cela je ne fais qu'accepter votre invitation.

Vous y verrez :

1o. Que je n'ai jamais prétendu que l'intérêt matériel dût prévaloir sur l'intérêt moral.

2o. Que vous vous êtes abusé sur la portée de ma thèse : je n'ai pas dit que les distinctions nationales dûssent disparaître, mais seulement qu'une

nationalité ne doit pas avoir la suprématie sur les autres ; que toutes ces nationalités distinctes doivent se confondre en Canada dans une nationalité générale, fusionnant les diverses fractions de la nation, pour ce qui regarde les intérêts généraux de ces nationalités.

3o. Qu'en disant que c'était une absurdité de prétendre que la langue et la religion constituassent la nationalité, je bâsais mon assertion sur des faits indéniables, puisqu'ils sont historiques : les Etats-Unis d'Amérique, la Confédération Germanique, etc., etc., forment des nationalités qui n'ont pas pour bâse la langue et la religion.

4o. Que je n'ai jamais flétri les peuples qui ne sont pas restés fidèles à leurs traditions nationales. Prétendrez-vous dire que les canadiens-français forment un peuple, les canadiens-anglais un autre peuple, les canadiens-irlandais un troisième peuple et qu'il y a autant de peuples que de fractions et d'origines diverses ? Le Canada renfermerait ainsi avec ses trois pauvres millions d'habitants autant de peuples que le globe en contient. Je

n'ai jamais flétri les peuples, mais j'ai flétri ces fractions de peuples, qui, refusant d'accepter le sort que la Providence leur assigne, savoir, de faire des Canadiens une seule nation, cherchent à se séparer, à s'affaiblir, sous le prétexte ridicule qu'elles doivent demeurer telles qu'elles étaient au lieu d'où elles sont parties.

5o. Que ceux qui ont travaillé à empêcher l'émancipation de la raison humaine, ont fait du peuple du Canada un troupeau de moutons dont on achète la laine sur le marché de la corruption ; tandis que nous, qui tendons à l'émancipation de la raison humaine, nous nous efforçons de faire de ce peuple un peuple pensant, comprenant ce qu'il veut et ce qu'il fait. Il est réellement peu flatteur pour vos lecteurs de leur faire croire que vous désirez le *statu quo* de la raison humaine.

6o. Que j'aime mon pays le Canada plus que la France, qui n'est presque plus rien pour nous. Toutes vos déclamations et vos phrases à sensation n'aboutiront pas à nous faire aimer la France, qui

nous est étrangère, de préférence au Canada, qui est notre pays. Prouvez-nous que la France est notre patrie, alors je conviendrai qu'en la *trahissant* (dans le sens que vous donnez à ce mot), je suis aussi lâche que celui qui trahit sa famille: Sinon, vous prouvez simplement que vos deux colonnes à mon adresse ne sont qu'une enfilade de mots aussi vides que sonores.

7o. Que celui d'entre nous deux *qui accuse Dieu et l'ordre établi par sa divine Providence*, (*sic*) n'est certainement pas moi, puisque je désire voir les habitants du Canada, condamnés par la destinée à vivre sur ce sol, s'unir entr'eux pour aimer et chérir le pays que Dieu leur a assigné.

8o. Que je ne vais pas plus loin que vous dans mes prétentions d'Union universelle. Vous dites :

« De même qu'il n'y a pas deux êtres,
« deux espèces, deux genres semblables, ain-
« si il ne peut y avoir deux peuples sembla-
« bles. Chacun a ses attributs, ses tendan-
« ces *caractéristiques*, et c'est cet antagonis-
« me, cette juxta-position d'idées et d'inté-

« rêts divers qui opère dans le champ de
« l'intelligence humaine ces inventions et
« ces perfectionnements admirables. C'est
« par l'application de leurs aptitudes diffé-
« rentes, c'est en travaillant, chacune dans
« la sphère qui convient à son génie, au dé-
« veloppement des sciences et des arts, que
« la France et l'Angleterre ont élevé l'Eu-
« rope à un si haut degré de civilisation. Il
« doit en être ainsi en Amérique. » Vous voulez que l'Amérique imite la France et l'Angleterre. Vous voulez donc que l'Amérique ne fasse qu'un seul et même peuple comme la France, où vous ne comptez plus les Bourguignons, les Bretons et les Basques, et où il ne reste plus que quelques Gascons que vous avez le tort de vouloir imiter. Quant à moi, je n'espérais pas tant pour le présent, je voulais seulement voir l'union morale des Provinces Britanniques.

Je désirerais savoir de vous, M. David, comment la France est devenue ce qu'elle est aujourd'hui ? Ses différentes provinces qui comprenaient autrefois autant de peuples divers, ont-elles frustré les desseins de

la Providence en se réunissant ? Et depuis quand se sont-elles réunies, sinon depuis que leurs intérêts sont devenus communs ? Vous voyez donc que ce n'est pas seulemeut la religion et la langue qui forment la nationalité. La Savoie Piémontaise, tombant dans le royaume français, de son propre consentement, a-t-elle suivi l'ordre établi par la Providence, ou bien s'en est-elle écartée ? Je vous renvoie avec plaisir, puisque vous partagez mon opinion, et que même vous l'outrepassez, les paroles suivantes, qui n'auraient pas dû s'échapper de la plume du collaborateur d'un journal qui ne répudie pas des relations amicales avec moi :

« Il est de bon ton, parait-il, maintenant « de se vieillir pour excuser la froideur de « ses sentiments et le scepticisme ridicule « dont on aime à l'entourer ; on rougit de « cette vivacité de sentiment et de ce noble « enthousiasme pour le beau et le vrai, si « naturel aux jeunes âmes QUE LE VICE OU « DE SORDIDES INTERETS N'ONT PAS DESSE- « CHEES. »

9o. Que je n'ai pas parlé de l'intérêt matériel, mais de l'intérêt bien entendu. Je vous prie de lire Jouffroy sur cet intérêt bien entendu, afin de vous mettre un peu au fait de cette grande question, qui embrasse la science humaine.

10o. Qu'il est faux que le monde marche depuis six mille ans sans progresser et sans défaire son organisation morale ou matérielle. Pauvre Pangloss, vous imitez les juifs qui disaient, à l'arrivée du Christ, qu'après avoir vécu quatre mille ans sans sa religion, il pouvaient bien s'en passer davantage.

Montrez moi donc l'imprimerie, la télégraphie,la vapeur, l'astronomie, etc., etc., en l'an deux mille avant Jésus-Christ.

11o. Enfin qu'il n'y a pas d'erreurs dans ma lecture dans le genre de celles que vous me reprochez. Pour ce qui regarde mes principes, je suis convaincu qu'ils sont conformes à la morale, à l'honneur et à la raison.

J'aurais voulu plus de modération, plus de faits, plus de preuves, plus d'égard et

moins de mots sonores, moins d'insinuations, moins de vieux refrains, dans un journal qui veut avoir pour lui la sympathie, le respect et l'approbation du public.

Je suis heureux de voir ma lecture dans les colonnes de votre journal, elle fera voir au moins à vos lecteurs que nous raisonnons notre prétendue *folie*, folie qui vous a donné tous les progrès dont vous profitez, mais que vous ne voulez pas reconnaître.

Je vous remercie de publier cette réponse, qui servira de préface à ma lecture.

Votre etc.,

GONZALVE DOUTRE.

Montréal, 5 décembre 1864.

LECTURE

M. le Président
et MM. de l'Institut,

Si je me suis inscrit pour ce soir, c'était plutôt dans le but de causer avec vous que dans celui de faire une lecture. Mon jeune prédécesseur à cette tribune m'a indiqué lui même un sujet, dans l'essai qu'il nous a lu à la dernière séance.

Il est venu vous parler de la nationalité canadienne-française, en termes qui m'obligent à prendre la plume pour le réfuter et pour le replacer sur le train de l'humanité, qu'il a mis un peu de côté.

I

Que l'on ne m'accuse pas de libéralisme outré, ni d'idées exaltées. Si vous tenez à avoir une opinion fanatique, partiale et égoïste, lisez nos journaux canadiens, qui ne s'occupent pas plus que de l'an 40 des principes sur lesquels la société en général est assise. Les rédacteurs, et assez souvent leurs lecteurs enthousiastes, ne voient dans les rouages du gouvernement des peuples ou dans les évènements qui se déroulent sous leurs yeux, que le plus ou moins de possibilité de satisfaire leurs ambitions. Aussi, je ne crains pas de le dire, le journal qui parle le plus de nationalité ne vaut guère mieux que celui qui en parle le moins.

Le journalisme en Canada n'occup certainement pas la position large, progressive, humanitaire, qu'occupe la presse des autres pays, notamment de la France et de l'Angleterre.

Je n'irai donc pas puiser dans le journalisme canadien des arguments et des principes.

II

Je vais parler du principe des nationalités, si étrangement établi par mon prédécesseur, principe libéral et puissamment humanitaire, qu'il a voulu restreindre à un misérable égoïsme, à de fallacieuses déclamations.

Le principe des nationalités est loin d'être divisible ; il est indissoluble et indestructible. Pour bien le comprendre, il faut avoir suivi la marche progressive de l'humanité dans toutes ses phases soit payennes ou chrétiennes, soit républicaines, monarchiques ou démocratiques ; il faut l'avoir suivie pas à pas, non-seulement au point de vue des grands, mais encore au point de vue des petits, de la généralité des hommes.

Que l'on jette un regard sérieux sur cette humanité tiraillée par l'égoïsme et les intérêts personnels, au lieu des intérêts généraux, et l'on verra que le principe des nationalités a été inconnu, ou plutôt méconnu.

III

On a voulu parler ici de naissance, d'ancêtres, d'histoire particulière, pour ce qui regarde ce grand principe. On s'est laissé abuser par les théories fausses, illogiques et déraisonnables des prétendus patriotes. Le principe des nationalités ne s'arrête pas seulement à la naissance, aux ancêtres, à l'histoire particulière. Il comprend l'humanité entière intimement liée par des intérêts et des aspirations semblables ; ils s'applique enfin à tous les hommes, à tous les êtres intelligents qui peuplent le globe. Et c'est là la seule manière réelle, logique et naturelle d'envisager ce grand principe.

IV.

On a voulu parler de trahison et nommer traitres ceux qui préférent une nationalité réelle à une nationalité factice.

Pour justifier cette expression, on s'efforce de trouver une grande gloire dans le titre de Canadien français. On semble ignorer que nous sommes, par ce seul titre, obligés de porter sur nos épaules le triste

fardeau des actes injustes et honteux de la France de 1760. Remarquons que les avocats de la nationalité canadienne-française ne veulent pas accepter la France moderne, mais bien celle de l'époque de la conquête. Parlez leur d'emprunter les lois, ainsi que les mœurs et les usages de la France actuelle, ils crieront à l'impiété, à l'infamie. Aussi le règne de Louis XV et de la Pompadour est pour eux comme un culte sacré offert à l'édification de tous.

La France de Louis XV et de la Régence est-elle si belle, si noble, si grande, si humanitaire, si nationale enfin, pour que l'on voie des cœurs si fortement trempés se laisser attirer vers elle avec tant d'enthousiasme ? Certes, l'histoire de la France moderne offre des époques plus glorieuses que celle-là.

On oublie, je crois, dans quelles circonstances le Canada fut séparé de la France. Si la gratitude est un sentiment obligatoire pour un fils envers sa mère fidèle, l'éloignement, et même l'abandon, est une chose permise à l'égard d'une marâtre qui laisse

égorger ses enfants et se moque de leur existence. Je ne vois pas quel lien logique peut exister entre la France de Louis XV et le Canada actuel, lorsque l'abandon de la première a été si odieux, et le dévouement du dernier si inaltérable. Soyons hommes et ne nous laissons pas aveugler par les noms de mère-patrie et d'attachement, dans le sujet qui nous occupe.

V.

La raison donnée par ceux qui veulent la prépondérance de la nationalité canadienne-française, pour expliquer leur attachement si étrange à la France de Louis XV, est que nous étions alors français, et descendants de français.

S'il fallait partir de ce faux prétexte, aucun peuple du monde ne pourrait prétendre à une nationalité moderne.

L'immigration qui s'est opérée sur ce continent, lors de sa découverte, n'a pas eu un caractère bien distinctif. Tous les pays du monde y ont envoyé le surplus de leur

population. La majorité, il est vrai, était française en Canada. Mais la majorité n'est pas un fait constant, puisqu'elle peut aujourd'hui tourner contre nous. S'il y a un peuple dont les veines soient gonflées de différents sangs, c'est bien celui du nouveau monde ouvert et colonisé par une immigration universelle. On ne donne donc qu'une seule raison en faveur de cette prétention : nous sommes français, parce que nous appartenions à la France. Comme on le voit, ces avocats ne peuvent se vanter d'avoir une nationalité bien solide, et partant bien durable.

VI.

Laissons de côté cette manière puérile et vulgaire d'envisager le grand principe des nationalités, et suivons la ligne droite tracée par l'humanité et par l'intérêt bien entendu des peuples qui couvrent le globe.

Si j'en avais le temps, je pourrais démontrer, livres en mains, les pages de l'histoire sous les yeux, que les différents peuples, dans leurs pérégrinations diverses

depuis les temps les plus reculés, ont changé de sang et d'origine, suivant les différentes phases de leur existence ambulante, si je puis m'exprimer ainsi.

Le passage de la Mer Rouge n'est pas un fait isolé dans l'histoire. Beaucoup de passages de ce genre ont eu lieu depuis. L'humanité n'a pas seulement chassé les mers devant elle, pour laisser aux peuples la liberté de vivre sur tous les points du globe. Il ne faut pas croire que les peuples vivent sédentaires et isolés : ils marchent poussés par le progrès, les découvertes, la civilisation.

Ne croyons pas que Christophe Colombe, en découvrant le nouveau monde, y aît transplanté un peuple unique et homogène. Loin de là, ce fut comme un nouveau passage de la Mer Rouge, nouvellement ouvert à la marche de tous les peuples, qui, par la diversité de leurs usages, de leurs traditions, et des intérêts qui les ralliaient à leurs métropoles, ont subi de nouvelles exigences et de nouveaux besoins. Et ces nouvelles exigences, ces nouveaux besoins ont fait naître

des usages et des mœurs d'un caractère tout particulier.

Croirait-on d'après de semblables faits, si simples aux yeux du plus jeune observateur, que tel un peuple naît, tel il doit vivre ?

Eh quoi ! dans le cours de l'existence de chacun de vous, vous changez d'idées, de conduite, de mœurs, de principes, suivant les temps, les âges, le climat et les circonstances,—et vous ne voudriez pas que les peuples subissent ces mêmes transformations progressives ! Et vous oseriez appeler nationalité la réunion d'une centaine d'individus, qui, partis d'un même point, sont venus se confondre dans une autre population, et engendrer une nation nouvelle, forte par l'union et l'harmonie !

Avouez donc alors qu'avec ce système, le nombre des nationalités est incalculable, et impossible à déterminer.

VII.

Sortons de ce cercle étroit, car nous y étouffons ; et ne nous laissons pas entraîner par des idées si rétrécies qu'elles feraient

croire à la décadence de l'intelligence humaine, au lieu de ses progrès.

Lorsque je parle du principe des nationalités, que l'on me comprenne bien. J'envisage les nationalités comme une nécessité naturelle et même sociale. Je dis que toutes ces agglomérations d'hommes, connues sous le nom de nationalités, servent au bien général, tout en ayant des traditions et des tendances particulières.

La nationalité, dans le sens générique du mot, est le caractère national d'un peuple.

Une nation, c'est la réunion de tous les habitants d'un même pays.

Une nation n'est donc pas une portion des habitants d'un même pays, et c'est dénaturer le sens du mot, que le définir ainsi. Il n'y aurait plus alors de nation : il y aurait tribu, démembrement de nation. Et donnerez-vous à ce démembrement le droit de se créer une nationalité ?

VIII.

Ce qui fait le peuple en Canada, ce qui fait la nation, ce n'est pas une portion des

habitants, c'est la réunion d'eux tous. Les Canadiens Anglais ne forment pas plus une nation, que les Canadiens Ecossais, Irlandais ou Français n'en forment une de leur côté. Discuter les droits d'une portion d'un peuple à une nationalité distincte des autres, c'est se laisser entraîner dans des inconséquences évidentes.

IX.

Le principe fondamental de toute nationalité, c'est l'intérêt bien entendu, qui lie tous les habitants d'un même pays ; c'est le motif bien simple d'obtenir la plus grande facilité de relations morales ou sociales ; c'est le calcul bien logique démontrant que tous sont intéressés à conserver entr'eux l'harmonie domestique, et à cultiver les mêmes sentiments de conservation et de prospérité communes.

Cherchez l'application de ce principe en petit, vous trouvez de suite son application en grand. Exemple :

Un homme se marie ; ce mariage l'oblige à vivre en relation avec une famille entière

et très nombreuse, à laquelle il était complètement étranger. Le premier sentiment de cet homme sera de chercher les moyens de vivre en harmonie avec les idées, les usages, les caprices, si l'on veut, de ses nouveaux alliés. Ce besoin instinctif qui liera pour ainsi dire leur existence à la sienne, n'aura sa raison d'être que dans la tranquillité, le bonheur intime, la satisfaction personnelle, l'avantage individuel et la bonne entente, qu'il cherchera dans sa nouvelle famille. Cette bonne entente rendra leurs intérêts identiques. Et si cet homme et cette famille se guident suivant les règles de la confraternité, soyez sûrs qu'ils marcheront toujours dans le droit chemin, qui leur procurera le bien être, la tranquilité et l'estime réciproques.

Que l'on ne m'accuse pas de matérialisme. Les principes de l'intérêt bien entendu sont d'une haute moralité et d'une sévère équité. Dans l'exemple précédent, l'intérêt bien entendu de cet homme qui s'allie à une famille étrangère, le guide dans toute sa conduite ; il jette des fleurs sur la route

souvent épineuse de l'existence; il fait dépendre l'intérêt materiel de l'intérêt moral et il détruit tout ce que l'égoïsme peut laisser de désagréable au cœur et à l'esprit.

Eh bien ! cette application en petit ne peut-elle pas devenir une application en grand ?

Un peuple, une nation, est condamné à vivre sur un même sol, avec des intérêts communs : croyez-vous que le principe de sa propre nationalité ne devienne pas général et universel ?

L'intérêt bien entendu qui conduit deux familles réunies dans le chemin du bonheur, de la tranquillité et de la prospérité, n'y conduirait-il pas également un peuple, une nation, avec des résultats plus profitables, parcequ'ils seraient plus grands, plus universels ?

X.

Le principe de cette nationalité, son principe fondamental, est donc l'intérêt bien entendu. La langue et le sang ne sont pas tout dans la nationalité réelle, car c'est là

une idée égoïste, et il y a dans ces deux mots *langue et sang*, pour donner raison de tout, un véritable égoïsme.

La diversité des langues n'a qu'une raison matérielle d'existence, la Tour de Babel.

Elle n'a certainement pas eu pour conséquence de séparer les peuples, puisqu'ils se comprennent. Alors pourquoi chercher à construire des barrières entre chaque peuple, sous le prétexte que leur langage n'est pas le même ? N'est-ce pas une question de forme, qui prend le pas sur une question plus grande et plus importante, la question de fonds ?

La Tour de Babel, quant à ses résultats matériels, n'est qu'une légende qui n'a pas même à mes yeux le vernis romanesque.

XI.

Mais les peuples, depuis les siècles les plus reculés, travaillent à la construction d'une autre Tour de Babel, qui n'aura certainement pas non plus le funeste résultat de séparer les hommes. On connait le but

primitif de la Tour dont parle la Bible. Les constructeurs voulaient élever un monument qui leur permît de franchir la distance qui les séparait de Dieu. Les peuples ont compris le côté positif de cette métaphore. Ils construisent une tour de granit, à laquelle chaque siècle apporte sa pierre.

Tôt ou tard, vous la verrez monter jusqu'au sommet de la science, où l'intelligence humaine tend à s'élever. Aucun nuage n'obscurcira plus la vue, l'œil traversera l'espace, et la langue ne sera plus un obstacle, car chaque idée aura son interprète universel.

Ce n'est pas un rêve que je fais : rien n'est plus indubitable. La civilisation moderne a donné un vigoureux coup de main aux ouvriers courageux qui travaillent à ce monument.

Suivez-moi dans tous les pays et vous verrez que tous les développements de la science deviennent communs à tous les peuples civilisés. Qu'une découverte se fasse, qu'un livre se publie qui soit le fruit d'une

haute intelligence, le tout aurait-il lieu en Chine, l'Univers en aura bientôt connaissance. Une étincelle qui s'échappe du maillet de l'ouvrier intellectuel, embrase le monde et l'éclaire. L'intelligence ne connaît plus de distances. Une nationalité universelle unit l'esprit de tous les peuples. L'idée est commune, elle passe d'un pays à un autre, s'implante et fructifie. Son interprète est la langue. Aussi combien sa tâche est facile aujourd'hui ! Dans les sciences, comme dans la politique, les peuples s'entendent et se comprennent. Voyez aussi combien cet interprète est peu de chose, car il change suivant les temps et les circonstances.

Depuis que le monde est monde, nous ne pouvons pas constater une seule langue pratique, qui aît traversé les siècles en se conservant intacte jusqu'aujourd'hui. C'est une assertion importante à l'appui de mes idées, qu'il est ridicule de s'attacher à une langue, pour protéger l'existence éternelle des nationalités. La langue n'est que l'intermédiaire de la pensée humaine, et on ne doit s'y

attacher qu'à raison des services qu'elle rend à celle-ci. Jamais on ne peut considérer comme élément d'une nationalité la langue d'un peuple. Encore bien moins le sang, qui, dans les temps modernes, change constamment. Il n'y a plus de ces obstacles insurmontables contre le croisement des races. Voyez la France, qui permet les mariages de toute sorte, et mêle quotidiennement le sang particulier des familles. La France n'est cependant qu'un exemple, auquel je rattacherais celui de presque tous les pays du monde.

XII.

Quant à l'argument qui se sert de la religion comme bâse d'une nationalité, je crois pouvoir le réfuter victorieusement en prouvant que la tolérance religieuse est partout.

Rome se débat dans l'intolérance, et elle est loin de fournir un exemple bien flatteur aux siècles présents ou futurs.

La France, toute catholique qu'elle paraisse, couvre de son égide protectrice tou-

tes les religions existantes. Elle n'en est pas moins nationale, ou plutôt il serait plus exact de dire qu'en agissant ainsi elle comprend mieux le principe des nationalités. Les religions commencent à fraterniser d'une manière indirecte, il est vrai, mais qui tend à devenir un fait évident. L'affaire Mortara a soulevé l'indignation de tous les hommes religieux de l'univers. Comparez cette indignation à l'intolérance des derniers siècles, et demandez-vous si les religions ne tendent pas toutes à vivre en harmonie les unes avec les autres. Il n'y a qu'un Dieu là haut et toutes les divergences d'opinions ne se rapportent qu'à la manière de l'adorer.

Ce serait donc s'opposer au progrès, qui se fait dans la fraternité des religions, que de chercher à former des nationalités distinctes, ayant pour bâse une religion spéciale. Mais on ne s'oppose pas à la marche du progrès sans souffrir et sans être menacé. Les révolutions qui ont agité le monde ont toujours eu pour causes les obstacles mis à la marche du progrès.

XIII

Aussi en Canada est-il impossible d'espérer que la nationalité soit entièrement composée des catholiques d'un côté, et des protestants de l'autre. Nous sommes condamnés, surtout dans le Bas-Canada, à vivre côte à côte avec tous les religionnaires possibles. Donnerons-nous aux protestants de préférence aux catholiques, ou *vice versâ*, une existence plus forte, plus légale et plus favorisée ? Certes, ce serait le comble de l'injustice. La chose n'est pas praticable. Il y a donc danger de chercher à constituer dans le Bas-Canada une nationalité canadienne, bâsée sur la religion catholique exclusivement et sur la langue française. Vous ne forcerez pas les protestants à se courber sous la suprématie des catholiques, pas plus que vous n'obligerez les français à baisser la tête sous l'arrogance des anglais. On parle de la majorité des canadiens-français dans le Bas-Canada. C'est un fait assez contestable, non pas au point de vue direct du nombre, mais au

point de vue de la force. N'est-ce pas oublier les remontrances que nous avons faites au Haut-Canada, lorsqu'il froissait les opinions religieuses de ses habitants catholiques, que de chercher à humilier la minorité des protestants dans le Bas-Canada ? Il serait égoïste de revendiquer pour nous ce que nous refusons aux autres.

Il y a donc plus d'harmonie, plus de tranquilité, plus de bonheur à attendre de l'union des protestants et des catholiques. Par union, je ne veux pas dire ressemblance d'opinions, de croyances, mais simplement tolérance. Je ne veux pas dire que les uns doivent faire des concessions aux autres, mais qu'ils se reconnaissent entr'eux le droit d'exister.

C'est une ambition infâme à mes yeux que de chercher à former, nous canadiens-français catholiques, une nationalité à part au détriment des protestants, des juifs, etc., qui auront de leur côté les mêmes droits de former une nationalité distincte.

Nous n'avons pas été placés ici par le fait d'une idée préconçue, mais bien par la force des circonstances, ou plutôt de la destinée. Dieu n'a pas voulu que le Nouveau-Monde constituât des milliers de tribus, divisées les unes d'avec les autres et condamnées à une éternelle faiblesse en vivant éternellement séparées.

XIV

Je trouve bien audacieux le journal qui est venu nous dire sans rougir que la providence préparait tous les jours d'une manière plus évidente le règne de la monarchie sur le Nouveau-Monde, voulant par là mettre en principe que tôt ou tard le Nouveau-Monde se diviserait pour donner des bribes de royauté à quelques flâneurs princiers de l'Europe.

Nous sommes loin d'admettre cet ordre d'idées ; nous croyons au contraire que le Nouveau-Monde se démocratise de plus en plus.

Le Mexique n'a accepté Maximilien que par force et non par volonté. Il est étran-

ge de voir la France, seule parmi toutes les puissances de l'Europe, s'efforcer, par les armes, de lui imposer, non un régime humanitaire, mais le régime le plus despotique, celui de la famille d'Autriche. L'Autriche, qui a sur le front un stigmate de honte et d'infamie ! L'Autriche que tout français doit détester dans son cœur !

Aussi la France a-t-elle été inconséquente en bien des circontances : la guerre d'Italie, le traité de Villafranca, le traité du 15 septembre dernier, sa neutralité dans la guerre de la Pologne et sa guerre au Mexique sont autant de contradictions avec elle-même.

Pardonnez-moi, messieurs, cette digression presque obligatoire. Il était utile de calmer cet enthousiasme légitime, mais souvent déplacé que l'on a pour la France, qui offre aujourd'hui l'exemple d'une nation où la pensée n'est pas libre.

XV

Je disais, il y a un instant, que nous n'avions pas été placés sur ce sol par le fait d'une idée préconçue. Le Nouveau-Monde

s'est ouvert pour tous les peuples ; et la preuve c'est que vous y trouverez les traces des nombreuses nationalités qui couvrent le globe. Je déclare positivement que le Français, qui laisse la France, pour habiter un autre pays, cesse d'être français et devient membre de la nouvelle nation qu'il adopte. Or, les habitants du Canada doivent porter le nom du pays où ils se trouvent, et non de ceux d'où ils viennent. Car la nationalité a pour but l'union de tous les habitants d'un même pays.

Le Canada doit former une seule nationalité, reliée par des intérêts communs. Nos relations intimes avec les provinces Britanniques nécessiteront un jour l'agrandissement de cette nationalité.

XVI

J'irai encore plus loin. Une nationalité universelle n'est ni une utopie ni un mot vide de sens.

Les ambassadeurs de chaque pays vous en donnent la preuve tous les jours. Ils sont comme un acheminement à l'union

universelle. Chaque nation sent le besoin de se faire représenter partout. Il n'y a pas un seul pays qui ne contienne plusieurs membres d'un pays étranger. Prenez la Chine ou le Japon, vous y verrez des anglais comme des français. Ces pérégrinations diverses viendront à fondre les langues comme les nationalités. Et il faudra un jour ou l'autre en venir à fondre dans un tout ces parcelles éparses, qui ne sont rien parce qu'elles sont divisées. Aussi en voit-on la preuve dans les fonctions des ambassadeurs, lesquelles consistent non pas à maintenir les droits de leur nation aux dépens des autres nations, mais à s'étudier à les mettre en accord avec ceux des autres nations.

XVII

Que de guerres, dirai-je de plus, n'ont eu d'autre cause que l'erreur de ceux qui veulent séparer les nationalités d'une façon absolue !

Cependant le principe des nationalités profite de toutes les guerres, parce que les

guerres font voir le peu de durée de ces agglomérations partielles des différents peuples. Elles affaiblissent pour un moment la vitalité des peuples, mais elles les rendront dans l'avenir plus forts et plus durables. La guerre n'est qu'une transition, une purgation physique aussi bien que morale. Nous n'avons qu'à ouvrir l'histoire pour démontrer que la guerre n'a détruit que pour reconstituer. La plupart des inventions modernes ont pris naissance le plus souvent dans la guerre.

La guerre américaine aura un immense résultat, qui commence à se faire sentir. La lutte n'est pas douteuse quant à son dénouement. Elle a ébranlé, renversé la plus inique des institutions, l'esclavage. Les millions d'esclaves, qui formaient un corps distinct des hommes, tomberont, s'ils n'y sont pas tombés encore, dans la nationalité américaine. Le principe odieux des couleurs sera anéanti sous la réprobation universelle. Dans un demi-siècle d'ici, nos enfants s'étonneront qu'il aît fallu tant de

sang, tant de malheurs, pour rayer de l'univers le mot infâme d'esclave.

Je ne fais pas de différence entre l'esclavagiste et le faux patriote.

L'un bâse la séparation sur la couleur, l'autre sur la langue : le noir, le rouge, le blanc ont tous le caractère d'hommes, de même que les langues diverses ne sont toutes que l'organe de la pensée.

XIX

Observons encore l'effet bienfaisant des guerres. Voyez la guerre de la Pologne, elle a fait naître une ère nouvelle. La meilleure preuve qu'une nation ne meurt pas, c'est que la Pologne vit encore après plusieurs époques de persécution.

La Pologne ne meurt pas en ce moment : elle se débat, et elle jettera un jour si odieux sur la conduite des Russes et des Autrichiens, que ceux-ci seront obligés de reculer devant la conséquence effrayante de leur conduite dans l'avenir.

La guerre du Danemark ne montrera que le peu d'intérêt que l'on doit ajouter

aux questions de territoires et de possessions.

On y verra que le principe odieux : *de tuer les hommes pour conserver aux rois des lambeaux de royauté*, n'a eu de durée que tant que les peuples ont voulu rester divisés en se laissant commander.

Loin de moi l'idée de chercher à encourager les guerres. Je ne fais que constater leurs résultats. La maladie n'est pas à désirer, mais quelque fois elle régénère. La guerre est une nécessité sociale. La charpente humaine subit des transformations régulières et nécessaires à son développement. Il en est de même des nations.

XX

Les traités de nation à nation sont aussi un acheminement à l'union universelle. On sent de jour en jour le besoin de relier les intérêts particuliers pour ne constituer que des intérêts généraux. Depuis le traité des postes jusqu'au traité du commerce, vous verrez un commencement d'union universelle, qui reliera les intérêts des

différents pays. Il serait donc dangereux de s'évertuer à constituer une nationalité séparée des autres nationalités.

Les relations humaines ont besoin des lumières de chaque homme. Ce sont ces échanges de lumières, de services..., qui rendent l'union des hommes si utile, si heureuse et si bienfaisante. Pour rester amies, les nations exigent donc les mêmes échanges de services et de lumières.

Une nationalité ne peut pas se suffire à elle-même. Il faut nécessairement que les autres nationalités lui viennent en aide.

XXI

Tous les efforts que l'on pourrait faire pour constituer une nationalité canadienne française, bâsée sur le sang, la langue et les traditions, ne tendraient toujours qu'à la faire séparer des nationalités formées par les différentes parties des peuples qui couvrent le continent américain. Là est l'erreur commune, là est le danger réel. La force ne naît pas de la division, mais bien de l'union. Or, à quoi serviront toutes ces

nationalités, qui n'aboutiraient qu'à des divisions intestines et non à une centralisation de force et de puissance ?

Je veux la réunion de tous les êtres qui peuplent le continent américain. Je la désire par ce que les mêmes intérêts les guident. J'ai donné mes opinions sur l'intérêt bien entendu, qui est la bâse du principe des nationalités : cet intérêt est bien loin de flattter ou favoriser l'égoïsme, et la suprématie d'une nationalité sur l'autre, puisqu'il est général et universel.

XXII

Je répondrai à tous ceux qui veulent donner pour bâse à une nationalité la majorité des habitants qui la composent, que les majorités, comme les minorités, ne sont qu'un jeu de bascule, qui suit le cours du temps et des circonstances. C'est une bâse mobile sur laquelle tout se déplace et se modifie.

C'est donc un principe faux que la majorité. La preuve, c'est qu'en 1841 nous

étions en majorité sur le Haut-Canada, et qu'en 1864 nous sommes en minorité. La preuve encore c'est que le Haut-Canada semble en avoir fini avec l'augmentation de sa population. Je ne me trompe pas; on n'a qu'à jeter les yeux sur les rapports parlementaires. L'immigration est terminée dans le Haut-Canada, tandisque de vastes territoires lui sont encore ouverts dans le Bas.

Serait-ce un argument en faveur de la désunion? Non, certainement non. Car s'il y a probabilité d'augmentation, nous prenons le dessus. Je dis cela à l'adresse de ceux qui ne tendent qu'à avoir la suprématie, bâsée sur le nombre.

Je le dis surtout à l'adresse de ceux qui s'opposent à la confédération parcequ'ils s'abusent sur leur propre existence. Ils croient qu'ils sont destinés à vivre séparément, lorsque leurs intérêts moraux et matériels les relient à tous les habitants du Nouveau-Monde.

XXIII

Nous avons tout à gagner de l'immigration. Reste donc l'union. Mais l'union nous a laissé tournoyer dans un cercle étroit depuis plus de vingt-trois ans. Ce que nous étions en 1841, nous le sommes encore. Et nous le serons toujours, si nous ne livrons pas à l'exploitation étrangère nos richesses, qui se perdent par le défaut de bras.

Mon prédécesseur est venu vous dire avec une profusion de paroles et d'anciens refrains, que nous n'avions rien à gagner en nous associant aux anglais.

Je lui ferai remarquer que nous y gagnerions au contraire, autant qu'en nous associant à toutes les autres nationalités.

Si l'on veut bien envisager avec moi le point de vue commercial, on verra que le commerce est presque tout entre les mains non pas des canadiens-français, mais des canadiens-anglais.

Prenons le commerce en gros ou en détail, la bijouterie, les nouveautés, les denrées, la quincaillerie, les librairies, enfin presque

toutes les branches du commerce, vous en viendrez à la conclusion que nous sommes à peu près nuls dans tout.

Pourquoi ? Parceque nous avons toujours cherché à faire une vie à part des autres nationalités qui nous environnent, et que nous nous sommes efforcés de rester étrangers à tous les progrès de nos voisins, parceque nous n'en étions pas les auteurs.

Il y a chez les canadiens-français un amour-propre étrange, un esprit de jalousie regrettable. Il est rare qu'un projet réussisse, et souvent, lorsqu'il est prêt à être exécuté, vous le voyez tomber par les rivalités qui surgissent à tout moment. Le trait saillant, pour ainsi dire, du canadien-français est la division.

XXIV

Vous ne verrez pas une seule société française qui n'aît cette manie de désunion. L'Institut-Canadien a subi en 1858 la triste conséquence de cette maladie. Seul, parmi toutes les institutions du pays, il sub-

siste par l'union de toutes les croyances et de toutes les idées.

L'Institut-Canadien résume en lui seul, par son titre et ses réglements, le grand principe que je défends avec sincérité et conviction.

XXV

Le sol canadien est ouvert à tous; que les nationalités y viennent se confondre, pour n'en former qu'une qui soit générale, et qui résulte du climat, des intérêts et d'une destinée commune !

C'est une crainte puérile que celle qui consiste à ne pas vouloir le maintien de l'union du Haut-Canada et du Bas-Canada, et, par contre, celle de toutes les provinces britanniques. On se plaint de la suprématie du Haut sur le Bas-Canada. Mais, répondrai-je, n'avons nous pas les mêmes moyens de progresser et d'augmenter en nombre ?

Et si nous sommes restés inactifs pendant vingt-trois ans, au point de devenir une minorité, lorsque nous étions une ma-

jorité, est-ce à nous de nous plaindre de ce jeu de bascule, que nous pouvions diriger à notre avantage aussi bien que le Haut-Canada l'a fait.

XXVI

Allons donc, messieurs les séparatistes nationaux, laissez vos déclamations et vos comparaisons. N'allez pas chercher dans l'antiquité des exemples qui peuvent être bien beaux comme souvenirs, mais qui sont loin de l'être dans l'application.

Le monde marche comme le Juif Errant, sans s'arrêter. Mais ce qu'il a de préférable au juif, c'est que sa route est moins la conséquence d'une punition que le résultat du progrès.

Le progrès est une roue dont les mouvements sont perpétuels. Quiconque veut se placer en avant pour en empêcher la course, est broyé par elle. Elle ne connaît pas d'obstacles ; le progrès dans sa route, calculée pour ainsi dire, lance le monde vers une civilisation qui embrasse l'univers.

Rien ne l'arrête. Son passage laisse partout des traces, signes de l'union universelle qui se prépare et qui se réalisera, soyez-en sûrs. Vous en avez la preuve ici sur le continent américain, vous l'avez ailleurs.

XXVII

Le Canada a un bel avenir devant lui. Rien ne lui manque. Mines, terres, industrie, manufactures, tout s'y trouve. Mais une espèce de fatalité semble l'arrêter dans sa route. La division semble s'acharner à le rendre inactif. Au lieu de s'unir ensemble, les canadiens s'amusent avec une complaisance fatale à fabriquer des nationalités de toutes les couleurs et de tous les genres.

Chaque habitant vient y vanter le clocher du village qui a vu naître son ancêtre. Personne ne veut convenir que le Canada est une nouvelle patrie, dans laquelle doivent se confondre les nationalités étrangères.

Nous oublions que notre existence, notre avenir, nos richesses sont ici.

Nous semblons nous considérer comme des prisonniers dont le regard est constamment tourné vers le sol natal, tandisque nous sommes purement et simplement dans notre propre patrie, sur notre véritable propriété.

Nous ne calculons pas tout le temps perdu dans ces déchirements et ces divisions inutiles. Les canadiens-français se battent les flancs, pendant que les anglais, qui savent que le temps c'est l'argent, c'est l'avenir, travaillent sans relâche et ne perdent pas une minute.

Il suffit de dire qu'une affaire est montée par des anglais pour savoir qu'elle réussira.

XXVIII.

Que l'on ne me reproche pas d'être injuste envers mes compatriotes. Le temps est passé de fermer les yeux sur le danger qui nous menace.

Nous imitons celui qui crie à tue-tête : « au feu, » et qui ne fait point un pas pour l'éteindre. Le temps des criards est passé;

c'est maintenant le temps des hommes décidés à voir le danger de sang-froid, et à y porter remède.

Le passé nous dit assez à quoi se sont réduites tant de déclamations inutiles. Le présent nous prouve trop que nous ne devons pas compter sur ces lâches criards, qui s'égosillent sans faire un pas. Le présent n'est-il pas un éclatant témoignage de la mauvaise route que nous avons suivie? Ne peut-il pas nous servir de leçon pour l'avenir et nous faire comprendre que nous avons eu tort de persister à vouloir former une nationalité à part?

Aussi l'avenir nous permettra de réparer le temps si inutilement perdu. Les canadiens sauront que leur salut est dans l'union et la concentration des intérêts communs. Etant unies, toutes les idées et les industries se confondront dans un tout ; l'impulsion puissante de l'intérêt bien entendu les entraînera dans la voie du progrès ; et des relations amicales ne feront que perfectionner nos mœurs.

XXIX

Le journalisme, débarrassé de ses liens étroits, sortira de sa sphère pour jeter aux quatre coins du Canada le flot de lumières qu'il retient depuis si longtemps sous le boisseau.

L'éducation qui fait de nos hommes des enfants, au lieu de faire de nos enfants des hommes, étendra au loin ses rameaux bienfaisants. Le défricheur, relégué au fond de la forêt, y verra reluire le soleil longtemps inconnu de l'instruction.

Nos habitants profiteront de ce progrès dans l'éducation, au point de devenir quelque chose dans les destinées de la patrie. Ce ne seront plus des moutons nourrissant de leur laine nos hommes publics, mais bien des êtres qui compteront dans les affaires de l'Etat.

Les hommes s'apercevront qu'ils ont droit de choisir la forme du gouvernement qui leur plaît et le genre de représentants qu'il leur faut.

L'avenir enfin enfantera l'union universelle, qui doit régénérer le monde, en chassant l'égoïsme et la division.

XXX

L'avenir fera du Canada un auxiliaire puissant au Nouveau-Monde. Avant longtemps, si le Canada est relié aux autres Provinces Britanniques, vous le verrez rivaliser tant en influence qu'en importance avec les Etats-Unis. Et, qui sait ? le premier pas fait, nous sentirons peut-être le besoin d'étendre au loin cette concentration d'intérêts généraux, et alors le Nouveau-Monde ne fera qu'une seule nation.

Alors s'élèvera cette Tour de Granit à laquelle travaillent les ouvriers intellectuels depuis plusieurs siècles.

Vous y verrez au sommet les hommes de cœur et d'énergie se rapprocher de Dieu, pour le prier d'y venir contempler l'œuvre si belle de l'humanité :

L'UNION UNIVERSELLE.

FIN.

L'avenir enfin salut era l'union universelle, qui doit régénérer le monde, en chassant l'égoïsme et la division.

XXX.

L'avenir fera du Canada un auxiliaire puissant au Nouveau-Monde. Avant longtemps, si le Canada est rallié aux autres Provinces Britanniques, vous le verrez rivaliser tant en influence qu'en importance avec les États-Unis. Et, qui sait? le premier pas fait, nous sentirons peut-être le besoin d'étendre au loin cette concentration d'intérêts généraux, et alors le Nouveau-Monde ne fera qu'une seule nation.

Alors s'élèvera cette Tour de Granit à laquelle travaillent les ouvriers intellectuels depuis plusieurs siècles.

Vous y verrez au sommet les hommes de cœur et d'énergie se rapprocher de Dieu, pour le prier d'y venir contempler l'œuvre si belle de l'humanité :

L'UNION UNIVERSELLE.

FIN.

TABLE

DES

MATIERES.